

sions, on en a reçu et il ne s'agissait que de la faible dépense de \$200 ou \$300.

L'hon. H. A. STEWART: Je ne connais réellement rien de ce petit article.

M. POULIOT: Mon honorable ami voudrait-il avoir la bonté de déposer la correspondance qui a trait à cette affaire?

L'hon. H. A. STEWART: Je suis certain qu'il n'en existe pas, mais je vais m'en assurer.

M. RUTHERFORD: Le ministre s'objecterait-il à déposer la déclaration de celui qui s'est opposé aux plans préparés pour l'édifice public de Wallaceburg?

L'hon. H. A. STEWART: Il n'existe aucun rapport écrit.

M. RUTHERFORD: J'aimerais à voir toute la correspondance.

L'hon. H. A. STEWART: La correspondance se trouve dans nos archives et je n'ai aucune objection à la déposer.

M. SANDERSON: Je vois la somme de \$4,000 pour un emplacement à Thorold. A-t-on acheté cet emplacement?

L'hon. H. A. STEWART: Non, ce crédit est destiné à l'achat d'un emplacement.

M. SANDERSON: Qui représente la circonscription électorale dans laquelle se trouve situé Thorold?

L'hon. H. A. STEWART: C'est l'honorable député de Welland (M. Pettit).

M. RUTHERFORD: Le ministre pourra-t-il me remettre, après le dîner, la correspondance que j'ai demandée?

L'hon. H. A. STEWART: Si je le puis; sinon je la déposerai. Si mon honorable ami veut venir à mon bureau je lui montrerai tout ce que je possède à ce sujet.

M. SANDERSON: Le crédit de \$25,000 pour Parry-Sound est destiné à la construction d'un édifice public. Il s'agit d'un nouvel édifice. Y a-t-il un édifice public actuellement et ce crédit servira-t-il à l'agrandir?

M. ARTHURS: A titre de député de Parry-Sound, peut-être puis-je répondre à cette question. On a projeté l'érection d'un édifice à Parry-Sound. On a préparé des plans et des devis et voté un crédit suffisant en 1912-1913. La déclaration de la guerre a empêché la construction de cet édifice. Parry-Sound, comme le sait mon honorable ami, est une ville très importante.

M. SANDERSON: Je me fie à ce que me dit mon honorable ami, car je n'y suis jamais allé.

M. ARTHURS: Les recettes du service de la poste y sont considérables, plus encore que dans bien des grandes villes. Les recettes de la douane y sont également très fortes, atteignant parfois un million de dollars, mais la moyenne dépasse toujours un demi-million. On y trouve également le bureau général du département de la Marine pour le service des Grands lacs, de même qu'une agence indienne. L'édifice réunira tous ces services sous le même toit. Le gouvernement a déjà acheté le terrain depuis plusieurs années.

M. SANDERSON: Quand ce terrain a-t-il été acheté?

M. ARTHURS: En 1913.

M. RUTHERFORD: Pourquoi demande-t-on de voter ce nouveau crédit pour Parry-Sound?

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. le PRESIDENT SUPPLEANT (M. White) (London): Lorsque nous nous sommes séparés nous en étions à l'étude de la résolution relative aux édifices publics de l'Ontario.

M. RUTHERFORD: Le ministre voudrait-il avoir la bonté de me donner la correspondance que je lui ai demandée?

L'hon. H. A. STEWART: Je n'ai pas la correspondance ce soir, mais je dis à mon honorable ami qu'il pourra l'obtenir.

(Le crédit est adopté.)

Edifices publics—Manitoba

Deloraine.—Edifice public.—Adjudgé à l'entreprise, \$13,500.

Edifices publics fédéraux.—Améliorations, réparations, etc., \$30,000.

Neepawa.—Edifice public.—Amélioration de l'ameublement, \$1,200.

Oak-Lake.—Edifice public.—Adjudgé à l'entreprise, \$12,000.

Le Pas.—Edifice public, \$25,000.

Total, \$81,700.

M. BEAUBIEN: Monsieur le président, avant que cette résolution soit adoptée, j'aurai quelques observations à formuler. Durant la dernière session de la précédente législature, on avait voté des fonds pour la construction d'un bureau de poste à Dominion-City, Manitoba, qui se trouve dans ma circonscription. Dans le but de me renseigner, j'ai adressé, il y a quelque temps, au ministre des Travaux publics une lettre dont voici le texte:

Cher monsieur,

Au cours de la dernière session de la précédente législature on avait voté \$12,000 pour la construction d'un bureau de poste à Dominion City, Manitoba. On a demandé des soumissions jusqu'au 15 août. Je crois comprendre qu'on a